# Règlement du concours de dessins

# « Je présente mes vœux de bonne année 2017 »

# Organise

# Du 21 novembre 2016 au 18 décembre 2016

#### **Article 1**

Centre de Loisirs de Piennes « Grandir Ensemble » dont l'association ALPJ gérante de la structure, ayant son siège social au 3 bis avenue Joliot Curie 54490 PIENNES, organise un concours de dessin sur le thème « Je présente mes vœux de bonne année 2017 ». Son objectif est d'illustrer par le dessin une carte de vœux qui sera envoyée aux nombreux partenaires de l'association.

#### Article 2

Le concours de dessin est ouvert à tous les enfants et jeunes, de 3 ans à 16 ans. La participation à ce concours est de 2 euros et sans obligation d'adhésion à l'association. Elle s'adresse aux enfants de manière individuelle. Un seul dessin par enfant est autorisé.

# Article 3

Le dessin doit être réalisé dans un cadre de dimension 21 cm x 15.5 cm, sur une feuille blanche au format A4 (21 x 29.7). La feuille est disponible au Centre de Loisirs de Piennes et téléchargeable sur le site de l'association www.alpj-grandirensemble.fr

# Article 4

Un formulaire de participation doit accompagner chaque dessin. Le formulaire doit être rempli et signé par le parent responsable de l'enfant.

#### Article 5

Le dessin réalisé devra respecter le thème proposé « Je présente mes vœux de bonne année 2017 », et contenir obligatoirement le terme « vœux 2017 ».

# **Article 6**

Le dessin réalisé et le formulaire rempli doivent nous être retournés pour le 18 décembre 2016, cachet de la poste faisant foi,

- soit envoyés avant le 18 décembre 2016 par courrier à l'association du Centre de Loisirs « Grandir Ensemble » 3 bis avenue Joliot Curie, 54490 PIENNES
- soit déposés directement avant le 18 décembre 2016 au centre de Loisirs de PIENNES au plus tard à 18h 30

#### Article 7

Les dessins seront présentés à la commission et au jury de façon anonyme (donc pas de nom, prénom, signature sur le dessin), auquel cas le dessin sera invalidé.

# **Article 8**

Les dessins reçus seront répartis, en fonction de l'âge des participants, dans une des trois catégories suivantes :

- Catégorie 1 : enfants de 3 à 5 ans né(es) entre le 01/01/2013 et le 31/12/2009
- Catégorie 2 : enfants de 6 à 8 ans né(es) entre le 01/01/2010 et le 31/12/2006
- Catégorie 3 : jeunes de 9 à 11 ans né(es) entre le 01/01/2007 et le 31/12/2010

Pour chacune des trois catégories, 3 dessins seront sélectionné pour leur qualité artistique et leur pertinence par rapport au thème, par une commission composée de 3 membres du comité de l'association et des adolescents du CAAP. Ces 9 dessins seront ensuite soumis à un jury qui élira, pour chaque catégorie, le dessin vainqueur.

# **Article 9**

Le jury sera composé de la façon suivante :

- d'un élu de la commune de Piennes
- d'un élu de la commune de Landres
- d'un élu de la commune de Joudreville
- 3 membres de l'association

#### Article 10

Les membres du jury jugeront indépendamment chacun des 9 dessins sélectionnés en leur attribuant une note de 0 à 10 selon les critères suivants :

- pertinence au thème : une note de 0 à 5 sera donnée
- qualité artistique : une note de 0 à 5 sera donnée

Les dessins gagnants seront ceux qui auront obtenus, au sein de leur catégorie, les notes les plus élevées.

En cas d'ex-æquo, le jury délibérera afin de départager les vainqueurs.

# Article 11

La commission de présélection et le jury peuvent recaler un dessin s'il est jugé non réalisé par un enfant ou un jeune. La famille peut aider l'enfant à écrire « vœux 2017 ».

# Article 12

Les gagnants de chaque catégorie recevront un lot en remerciement de leur participation les lots seront acheter avec le budget des inscriptions par catégorie, plus il y aura d'enfants inscrit plus le lot sera de valeur.

- Catégorie 1 - Catégorie 2 - Catégorie 3

# Article 13

Les 3 dessins gagnants serviront à illustrer des cartes de vœux qui seront envoyées aux nombreux partenaires de l'association.

#### Article 14

Ce concours respectera le calendrier suivant :

- 21 novembre 2016 : ouverture du concours
- 18 décembre 2016 : clôture de la remise des dessins (cachet de la poste faisant foi)
- 21 décembre 2016 : pour la première sélection les membres de l'association choisiront 3 dessins de chaque catégorie.
- 23 décembre 2016 : le jury se réunira et désignera les gagnants.

# Article 15

Chacun des gagnants sera ensuite individuellement averti. Le centre de loisirs « grandir ensemble » se réserve le droit de communiquer les gagnants du jeu et publier (article de presse, site internet de l'association) le nom et le prénom des gagnants.

# **Article 16**

Le Centre de Loisirs « Grandir ensemble » est libre d'utiliser les dessins gagnants comme elle le souhaite.

Les participants au présent concours autorisent l'association du Centre de Loisirs « Grandir Ensemble » à utiliser leur dessin pour toute manifestation promotionnelle ou informative liée au présent concours (y compris leur exposition ou publication). En participant à ce concours, les auteurs acceptent de céder tout droit sur leur dessin au Centre de Loisirs « Grandir ensemble ».

Tous les dessins du présent concours restent la propriété du Centre de Loisirs « Grandir ensemble », qui pourra les utiliser dans le cadre de ses activités.

#### Article 17

Les dessins ne seront pas retournés aux participants.

#### Article 18

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

# Article 19

Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

#### Article 20

Le Centre de Loisirs « Grandir ensemble » se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment, si les circonstances l'exigent et sans justification. Elle se réserve également le droit de trancher souverainement toutes difficultés d'interprétation ou d'application du présent règlement.

# Article 21

La présélection et la sélection des dessins se feront en fonction des critères suivants :

- **Impact visuel**: Le dessin attire-t-il l'œil ? L'ensemble est-il harmonieux ? Les couleurs sont-elles choisies en fonction du thème ?
- Composition: L'ensemble du dessin est-il pertinent?
- La technique utilisée: La technique est-elle originale? (feutre, peinture, graphisme, ...)
- Esthétisme : Le dessin vous semble-t-il beau ? le dessin est fait par l'enfant suivant la catégorie

Fait à Piennes

Le

Signature